

(<https://ville-cachan.fr/patrimoine-arbore/>)

La Ville possède un patrimoine arboré de près de 3 000 arbres, auxquels s'ajoutent 410 arbres gérés par le Grand-Orly Seine-Bièvre. Les 260 arbres d'alignement des voies départementales sont entretenus selon les principes de la Charte de l'arbre du Val-de-Marne.

## Les essences d'arbre les plus répandues

Les essences les plus répandues sur la commune sont le ginkgo, le cerisier du japon, le frêne et le platane.

### Ginkgo ▼

Il s'agit de la plus ancienne famille d'arbres connue, puisqu'elle serait apparue il y a plus de 270 millions d'années, bien avant l'apparition des dinosaures. Le nom d'« arbre aux 40 écus » vient du fait que le botaniste français M. de Pétigny a acheté, en 1788, 5 plants de ginkgo à un botaniste anglais pour la somme considérable de 40 écus (environ 1 600€) chaque pied.



A l'automne, les feuilles du ginkgo biloba deviennent jaune or.

### Platane ▼

Dans la mythologie grecque, le platane est un symbole de la régénération (l'écorce se régénérant par plaques). Il aurait servi à construire le cheval de Troie.

## **Cerisier du Japon (prunus serrulata) ✓**

La période de floraison du cerisier est considérée par certains comme la fin de la saison hivernale et le retour du printemps. La fleur de cerisier est belle, complexe et de courte durée. Ses fleurs tombent avant de se flétrir : pour les guerriers samourais du Japon, cette qualité représentant la mort glorieuse dans la bataille, avant d'atteindre la vieillesse.

## **Frêne ✓**

Les Scandinaves dédiaient cet arbre à Odin, roi des cieux, et lui accordaient des pouvoirs surnaturels. Dans la mythologie grecque, le frêne serait né des éclaboussures de sang tombées au sol lors du combat entre Cronos et Ouranos. Cet arbre est la 5e essence la plus présente sur le territoire français.

## **Les arbres remarquables de Cachan**

Cinq arbres ou groupements d'arbres sont considérés comme remarquables :

- Le ptérocaryer du Caucase sur la pelouse centrale du parc Raspail
- Les tulipiers de Virginie le long des rives de Bièvre
- Le cèdre de la rue Albert Camus
- Le métaséquoia du Sechuan du stade Léo Lagrange
- Le hêtre pourpre de l'avenue Vatier



**L'arbre de la laïcité** 6

En décembre 2014, la Ville a décidé de planter un arbre de la laïcité, en commémoration de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. L'arbre choisi, un acacia rose planté à l'angle des rues Camille-Desmoulins et Pierre-Mauroy, aura bientôt 10 ans.



Ptérocaryer du Caucase. Crédit photo : Yaniss Hammad



Tulipiers de Virginie. Crédit photo : Yaniss Hammad



Cèdre. Crédit photo : Yaniss Hammad



Métaséquoia du Sechuan. Crédit photo : Yaniss Hammad

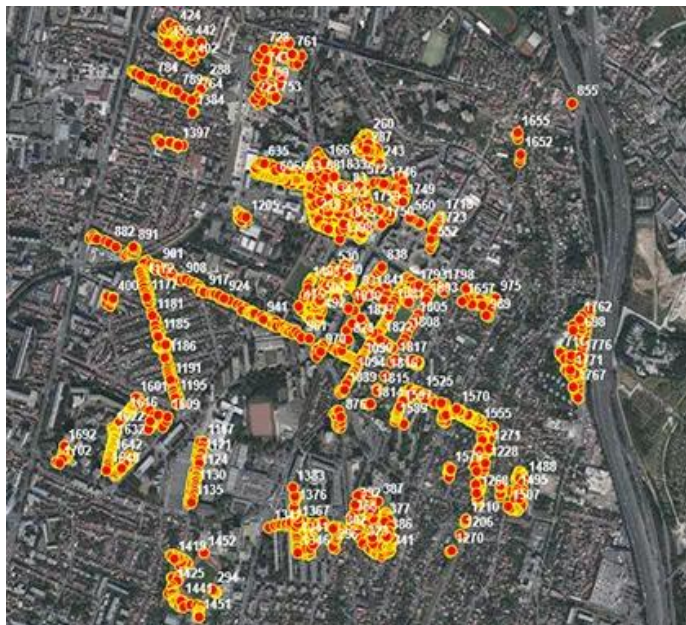


Hêtre pourpre. Crédit photo : Yaniss Hammad

## **Le suivi sanitaire du patrimoine arboré**

Le suivi sanitaire des arbres de la commune est réalisé avec le soutien d'un expert arboricole de la société [Arbres et paysages](#).

Entre 2020 et 2024, 3 500 arbres de Cachan ont fait l'objet d'un audit. Chaque arbre est désormais géolocalisé dans un système d'information géographique (SIG) et référencé dans une fiche qui l'identifie et donne des conseils pour s'en occuper. Cet examen a montré qu'il existe plus de 100 espèces d'arbres différentes sur la commune et que la plupart sont en bonne santé.



La fin de l'audit en février 2024 a également permis de :

- Finaliser la **Charte de l'arbre**
- Adopter le **Barème de l'arbre**, un outil de mesure reconnu à l'échelle nationale.

Cachan dispose désormais d'un tableau de planification et de suivi annuel des arbres. Quand un arbre malade doit être coupé, la Ville en plante deux, en veillant à choisir des espèces locales et variées, qui résistent à la pollution et au changement climatique.

## La création d'une lisière forestière au jardin panoramique

Un projet de lisière, comprenant la plantation de 1350 arbres et arbustes dans le jardin panoramique a vu le jour en 2024. Ce projet, implanté sur une surface de 1 350 m<sup>2</sup>, a été principalement financé par le Département du Val-de-Marne dans le cadre de son plan « [50 000 arbres en Val-de-Marne](#) », adopté en 2021. La Ville a également été accompagnée sur le plan technique et financier par les entreprises [Reforest'action](#), Fedex et Doubleverify.

**Pôle Cadre de vie**

+33 1 49 69 13 22

cadredevie@ville-cachan.fr



**Maëlle Bouglet**

8e adjointe

Nature en ville ; transition écologique  
; plan de résilience ; bien-être  
animal.

+33 1 49 69 69 69

[secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)